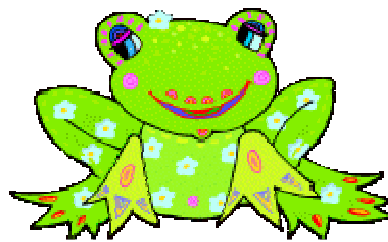
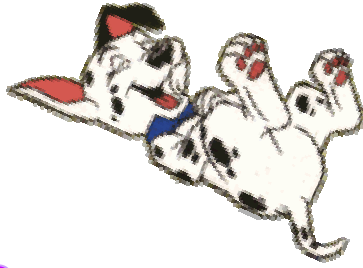


Mairie de Crosne

35 avenue J. Jaurès

91560 Crosne

01 69 49 64 00



SITE LOUISE MICHEL
ÉCOLES
GEORGE SAND/ JOLIOT CURIE
01 69 48 72 15

செய்துள்ளதற்காக உங்களுக்கு நன்றி தெரிவிக்கிறோம்
உங்களுக்கு உதவியாக இருக்க உங்களுக்கு உதவியாக இருக்க உங்களுக்கு உதவியாக இருக்க

PREAMBULE

L'ensemble des contraintes de la vie moderne en milieu urbain, nécessite la prise en charge des enfants pendant des périodes plus larges que l'accueil scolaire obligatoire.

Situé à l'articulation des temps de vie (temps scolaire, vie familiale) l'accueil périscolaire est un mode d'accueil et un mode de garde, ouvert aux enfants des écoles primaire Joliot Curie et maternelle George Sand aux heures qui précèdent ou suivent la classe.

Il ne s'agit pas d'une simple garderie mais d'un lieu de vie et d'enrichissement où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire.

Pour l'enfant, c'est un lieu de repos et d'activités libres, un lieu de détente, de découverte, de dépense physique et de loisirs où il pourra choisir les activités qui l'intéresse sous la responsabilité d'un professionnel qualifié.

Les accueils périscolaires font l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Essonne.
Direction qui définit les normes d'encadrement suivantes :

- ⊕ 1 animateur pour 10 enfants (public maternel)
- ⊕ 1 animateur pour 14 enfants (public primaire)

Les accueils périscolaires se déroulent dans les locaux du centre de loisirs maternel Louise Michel :

Centre de loisirs Louise Michel
Avenue François Mitterrand
91560 Crosne
Tél : 01 69 48 72 15

Le public

Nous accueillons en moyenne :

Le matin :

- ⊕ 16 enfants de maternelle
- ⊕ 20 enfants de primaire

Le soir :

- ⊕ 45 enfants de maternelle
- ⊕ 8 enfants de primaire

LES MOYENS

Les moyens humains

L'encadrement

L'équipe d'animation est composée comme suit :

- ✦ Un directeur : ROSE François
- ✦ Un directeur adjoint : HERBET Bruno
- ✦ Huit animateurs : DEMONTFAUCON Virginie, AUGERAU Ophélie, ALVES Liliana, PIRES DA SILVA Sandy, BELKRITER Nassim, DA SILVA Céline, TISSIER Alice, TRINQUET Margaux.

Le personnel est diplômé BAFA et pour la quasi totalité de l'AFPS permettant l'intervention aux premiers secours.

L'équipe technique est composée de 3 agents de service, présente le soir.

Les moyens matériels

Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux du centre de loisirs maternel Louise Michel. Nous disposons de :

- ✦ 2 salles aménagées.
- ✦ La cour de l'école primaire est à notre disposition, notamment pour le soir.
- ✦ 1 réfectoire dans lequel est servi le goûter pour les enfants de maternelle.
- ✦ Des toilettes
- ✦ 1 bureau

Le matériel

Du matériel pédagogique, ainsi que des jeux de société, des jeux extérieurs sont à la disposition des enfants.

LES OBJECTIFS

Pour contribuer au bien être et à l'épanouissement des enfants qui fréquentent les structures municipales d'accueils périscolaires et répondre aux besoins des parents Crosnois nos objectifs sont :

- ✿ Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation de l'enfant.
 - ✦ Permettre à l'enfant de commencer et/ou terminer la journée à son rythme
 - ✦ Sensibiliser l'enfant sur le respect des autres et de soi-même
 - ✦ Permettre à l'enfant d'évoluer dans un espace adapté en toute sécurité
 - ✦ Permettre à l'enfant de participer à des ateliers en respectant ses choix

- ✿ Assurer le lien entre les familles et l'école
 - ✦ Permettre la circulation de l'information

L'accueil du matin

Les enfants arrivent de manière échelonnée entre 7h et 8h15.

La prise en charge de l'enfant à ce moment de la journée se situe à une période charnière, au rythme souvent bousculé, comprise entre le lever et le temps scolaire.

Une atmosphère calme, réconfortante (pour les plus jeunes, c'est aussi le moment de la séparation avec les parents) est indispensable.

Chaque enfant doit pouvoir choisir en souplesse son activité, ou choisir de ne rien faire s'il le souhaite.

Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui le désirent.

L'accueil du soir

A ce stade de la journée l'enfant a déjà participé à 8 heures d'accueil collectif.

C'est la fin de la journée, les enfants sont fatigués et peu enclins à se concentrer.

Le goûter est une coupure et une détente entre la fin des activités imposées et le temps de loisirs.

Les activités mises en place durant ce temps sont orientées vers le jeu et le loisir, favorisant la détente et le bien être de l'enfant et laissées à son libre choix.

Les activités ne sont ni obligatoires, ni imposées.

FONCTIONNEMENT ET DEROULEMENT

LE MATIN

7h00
<ul style="list-style-type: none">✦ Les quatre animateurs débutent leur service (équipe du matin une semaine sur deux)✦ Les enfants arrivent de manière échelonnée entre 7h00 et 8h15.✦ Les animateurs les inscrivent sur le listing de présence.✦ Les enfants sont invités à rejoindre les différents coins aménagés, coins dessin, lecture, jeux de société, poupées, voitures.✦ Ils se réveillent à leur rythme, en aucun cas l'animateur n'impose une activité.✦ Les animateurs répondent aux sollicitations des enfants, et veillent à la sécurité.
7h15
<ul style="list-style-type: none">✦ Un petit déjeuner est proposé aux enfants (Le petit déjeuner se compose de laitages (yaourts, lait) de fruits ou compote, de biscotte, pain ou brioche, ainsi que du beurre ou de la confiture, au choix de l'enfant.)
8h10
<ul style="list-style-type: none">✦ Rangement des activités et appel nominatif.
8h20
<ul style="list-style-type: none">✦ Un animateur accompagne les enfants de primaire dans leur école.✦ A son retour, les animateurs emmènent les enfants de maternelle, dans leurs classes respectives.✦ Ils transmettent les informations des familles aux institutrices.
8h45
<ul style="list-style-type: none">✦ Fin du service des animateurs.

LE SOIR

16H15
<ul style="list-style-type: none">⊕ début du service des cinq animateurs (équipe du soir une semaine sur deux)
16h20
<ul style="list-style-type: none">⊕ Afin de faciliter la prise en charge des enfants par les animateurs, les ATSEM préparent les enfants et les installent dans le préau.⊕ Avant l'ouverture des portes aux parents, les animateurs récupèrent les enfants dans l'école.⊕ Les institutrices ou les ATSEM donnent les documents et informations à transmettre aux familles.
16h30
<ul style="list-style-type: none">⊕ Les animateurs conduisent les enfants par petits groupes aux toilettes, puis au réfectoire pour le goûter, puis retournent se laver les mains.
17h00
<ul style="list-style-type: none">⊕ Les animateurs proposent des activités, jeux intérieurs ou extérieurs.⊕ Les parents viennent chercher les enfants de manière échelonnée.⊕ Les animateurs vérifient que la personne qui vient prendre l'enfant est bien inscrite sur la fiche de renseignements.
18h00
<ul style="list-style-type: none">⊕ Un animateur va chercher les enfants de primaire à l'école Joliot Curie et attend les parents jusqu'à 18h15.⊕ Les enfants badgent
19h00
<ul style="list-style-type: none">⊕ Fin de l'accueil pour les enfants⊕ Les animateurs vérifient que toutes les lumières sont éteintes et que les portes de l'ensemble de la structure sont fermées avant de sortir du centre.
19h15
<ul style="list-style-type: none">⊕ Fin du service

LES ROLES DE CHACUN

Le directeur :

- ✦ est garant du projet éducatif de la commune
- ✦ élabore le projet pédagogique avec l'équipe, et veille à son application
- ✦ assure le suivi des projets d'animation
- ✦ est garant de la sécurité des biens et des personnes
- ✦ a un rôle formateur vis-à-vis de chacun des membres de son équipe
- ✦ se met en relation avec les parents lorsqu'un enfant est malade
- ✦ informe les parents des incidents survenus sur ce temps
- ✦ justifie ses actes vis à vis de son équipe, de sa hiérarchie, des enfants, des parents
- ✦ assure la gestion et le suivi des budgets
- ✦ assure la coordination des relations entre les différents services et personnels logistiques
- ✦ a un devoir de réserve et de confidentialité

L'animateur est un Co-éducateur et comme tel il :

- ✦ est garant de la sécurité morale, affective et physique de l'enfant
- ✦ participe à l'élaboration du projet pédagogique, le valide et en assure son application
- ✦ est à l'écoute des enfants
- ✦ est responsable des locaux, du matériel, des enfants
- ✦ met en place des projets d'activités adaptés et variés
- ✦ fait circuler les informations
- ✦ répond de ses actes vis à vis de sa hiérarchie, des parents, de l'enfant
- ✦ respecte les horaires de travail
- ✦ est dynamique et polyvalent
- ✦ travaille en équipe
- ✦ a un devoir de réserve, de confidentialité

EVALUATION

Des réunions de régulation pourront être mises en place à la demande de chacun des membres de l'équipe, si nécessaire.

Des bilans réguliers, avec l'équipe, permettront d'évaluer et de réajuster nos actions afin d'améliorer notre fonctionnement et faire évoluer notre projet.

LA SECURITE

Les animateurs ont été sensibilisés au protocole de « l'alerte incendie » dès leur premier jour de travail effectif.

En cas de maladie survenant pendant l'accueil, les parents ou responsables légaux sont contactés et assurent la prise en charge de l'enfant malade. À cet égard, il est recommandé pour les parents de donner plusieurs numéros de téléphone.

En cas de blessures bénignes (égratignures, écorchures, coup...), l'assistant sanitaire ou le directeur apporte les soins nécessaires à l'enfant en tenant compte des observations médicales et parentales et les notifieront sur le cahier d'infirmierie.

Ce cahier peut être mis à disposition des parents, qui dans tous les cas seront informés le soir, de l'état de la blessure et des soins apportés.

En cas de doute, d'urgence médicale ou d'accident, les pompiers et/ou SAMU seront appelés et les parents prévenus. Si l'enfant doit être hospitalisé, il sera dirigé vers le centre hospitalier le plus proche. Les frais occasionnés par le traitement sont à la charge des familles dans la limite de la prise en charge de la Sécurité sociale et de la Mutuelle.

RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCE

- SAMU :	15
- POMPIERS :	18
- POLICE :	17
- GENDARMERIE :	01 69 03 52 80
- SECOURS A PARTIR D'UN PORTABLE :	112
- CENTRE ANTI POISON :	01 40 37 04 04
- ENFANCE EN DANGER	119

LES SOINS AUX ENFANTS

En cas de blessure bénigne :

1. Se laver les mains
2. Mettre des gants
3. Désinfecter la blessure
4. Protéger avec un pansement
5. Noter l'intervention dans le cahier d'infirmierie (important, permet le suivi en cas de complication)
6. Le signaler aux parents le soir

En cas de saignement de nez :

1. Asseoir l'enfant
2. Faire un point de compression (appuyer fortement à la racine du nez) la tête penchée en avant
3. Mettre l'enfant au repos
4. Si le saignement est important, prévenir le **SAMU 15**
5. Prévenir les parents
6. Noter dans le cahier d'infirmierie

L'équipe de direction et les animateurs de l'accueil Louise Michel ont réalisés ce projet pédagogique. Par conséquent, ils s'engagent à l'appliquer, à réaliser les objectifs et à transmettre les valeurs aux enfants.

Nom, prénom et signature de l'équipe :

Rose François	
Herbet Bruno	
Augereau Ophélie	
Alves Liliana	
Demontfaucon Virginie	
Belkhiter Nassim	
Da Silva Céline	
Tissier Alice	
Pires Da Costa Sandy	
Trinquet Margaux	
Diarra Nana	